

Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait voter le 11 novembre sur la candidature des Palestiniens à un siège permanent à l'organisation - AFP

19 octobre 2011



Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait voter le 11 novembre sur la candidature des Palestiniens à un siège permanent à l'organisation, a-t-on appris mercredi auprès d'un diplomate occidental de haut rang.

« De nouvelles discussions auront lieu le 11 novembre avec, peut-être bien, un vote » qui marquerait la fin du processus d'examen de la candidature palestinienne, a souligné ce diplomate devant la presse.

Une réunion d'information des quinze pays membres du Conseil de sécurité sur l'état d'avancement de l'examen de la candidature palestinienne s'est déroulée mardi d'une façon « harmonieuse », a-t-il expliqué.

Il y aura encore une réunion au niveau des ambassadeurs le 3 novembre puis une réunion formelle le 11 novembre qui, si les Palestiniens le souhaitent, pourrait déboucher sur une mise au vote, a-t-il poursuivi.

Mais les Palestiniens ne peuvent pas compter à l'heure actuelle sur les neuf votes nécessaires au Conseil de sécurité pour qu'une recommandation positive soit transmise à l'Assemblée générale, a expliqué ce diplomate.

« Tout est entre les mains des Palestiniens. S'ils veulent retarder le processus de deux semaines, nous nous conformerons », a-t-il dit.

Les Etats-Unis ont déjà averti qu'ils opposeraient leur veto à la demande palestinienne si nécessaire. Résolu à bloquer la démarche palestinienne, ils déploient d'intenses efforts pour empêcher les Palestiniens d'obtenir les 9 voix nécessaires, et s'épargner ainsi un nouveau veto au bénéfice d'Israël, qui écornerait encore davantage leur image dans le monde arabe.

La voie du Conseil de sécurité étant promise de toutes façons à un échec, les Palestiniens ont déjà indiqué qu'ils pourraient ensuite se retourner vers un vote à l'Assemblée générale —où un veto n'est pas possible— pour y obtenir un statut intermédiaire « d'Etat observateur non membre ».

Les Palestiniens bénéficient actuellement d'un simple statut « d'entité observatrice ». Un statut d'Etat non membre leur ouvrirait la voie pour devenir membre d'agences de l'ONU ainsi que de la Cour pénale internationale (CPI).

La réunion de mardi a coïncidé avec la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit par le Hamas en échange de 1.027 prisonniers palestiniens.

Les discussions sur la candidature palestinienne à l'ONU se poursuivent parallèlement aux efforts du Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Union européenne, ONU, Russie) pour relancer un dialogue israélo-palestinien gelé depuis plus d'un an. Le Quartette réunira séparément des représentants israéliens et palestiniens le 26 octobre à Jérusalem.

La demande d'adhésion des Palestiniens a été déposée à l'ONU le mois dernier par le président palestinien Mahmoud Abbas.

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Le-Conseil-de-securite-de-l-ONU-pourrait-voter-le-11-novembre-sur-la>